

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 01/02/2021

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 198 nouveaux cas confirmés du 30 janvier au 1^{er} février 2021

La Préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 198 nouveaux cas de coronavirus covid-19 enregistrés à La Réunion du 30 janvier au 1^{er} février 2021, soit une moyenne journalière de 66 cas sur 3 jours consécutifs. On enregistre un **total de 10 194 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Sur les nouveaux cas annoncés :

- 186 cas sont investigués :
 - 150 cas sont classés autochtones.
 - 2 cas sont classés autochtones secondaires.
 - 34 cas sont classés importés.

- 12 cas sont en cours d'investigation ou font l'objet d'analyses complémentaires.

Par ailleurs, un cluster a été identifié sur la commune de Saint-Louis. A ce jour, 10 personnes ont été testées positives et une centaine de cas contact a été identifié. Le suivi des personnes est assuré par la cellule de contact-tracing. Une opération de dépistage est organisée le 2 février de 8h00 à 12h30 à l'ancien site de l'école Saint-Joseph de Cluny.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé rappellent l'importance d'appliquer au quotidien les mesures barrière (lavage de mains, utilisation de mouchoir, tousser dans son coude, distance physique de 2m, port du masque, limitation au maximum des contacts sociaux à 6 personnes, utilisation de l'application TousAntiCovid ...). Ces mesures sont essentielles pour freiner l'épidémie dans l'île.

